

Organismes	Action Période Prévisionnelle Territoire concerné	Description de l'action	Nombre de vacations / nombre d'ETP	Financements du projet Montant de l'aide précédente	Références des dossiers : - N° DI et N° GSU Réunion CTD - Projet
<p>Assistance publique des hôpitaux de Marseille (APHM)</p> <p>Statut : établissement public de santé</p> <p>Adresse siège social : 80, rue Brochier 13354 Marseille cedex 05</p> <p>Nom du directeur général : monsieur Jean- Olivier ARNAUD</p> <p>Nom du correspondant : monsieur Jacques COULPIER (cadre administratif du pôle psychiatre)</p>	<p>Action d'accès aux soins dans le domaine de la santé mentale</p> <p>Du 01/05/2020 au 30/04/2021</p> <p>Pôle 1 (5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} arrondissements de Marseille) et Pôle 3 4^{ème}/8^{ème}/9^{ème}/10^{ème} arrondissements de Marseille)</p>	<p>L'APHM organise cette action en 10 vacations hebdomadaires réalisées par deux psychologues dans les arrondissements marseillais ci-contre. Ils interviennent dans l'ensemble des lieux d'accueil RSA, un certain nombre de MDS et de CCAS, en collaboration avec les équipes sociales pour mener des actions collectives adaptées au public et en lien régulier avec les pôles d'insertion.</p> <p>La dépression et les troubles anxieux sont les principales pathologies des personnes reçues en consultation, très souvent confrontées à des problématiques de conflits familiaux, de deuil et d'isolement social. Les orientations s'effectuent pour 60 % vers les services hospitaliers de secteur et pour 40 % vers les psychiatres libéraux.</p> <p>En ce qui concerne les résultats obtenus précédemment,</p> <p><i>Bilan final 2018, couvrant la période du 1^{er} mai 2018 au 30 avril 2019 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - sur un total de 749 rendez-vous, 471 consultations ont été réalisées pour 231 BRSA accompagnés ; - 8 groupes collectifs pour les BRSA ; - 14 séances collectives pour les référents sociaux ; - 4 réunions partenariales organisées sur chacun des deux territoires par les médecins des pôles d'insertion. <p><i>Bilan intermédiaire 2019, couvrant la période du 1^{er} mai 2019 au 30 novembre 2019 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - sur un total de 215 rendez-vous, 156 consultations réalisées pour 84 BRSA accompagnés ; - 3 groupes collectifs pour les BRSA ; - 3 séances collectives pour les référents sociaux. <p>En conséquence, les résultats de l'action sont satisfaisants.</p>	<p>10 vacations hebdomadaires correspondant à 1 équivalent temps plein (ETP)</p>	<p>Montant total de l'action (plan de financement de l'action) : 48 536 €</p> <p>Montant accordé année 2019/2020 : 30 554 € pour 10 vacations</p> <p>Montant proposé année 2020/2021 : 29 504 €</p> <p>Cofinancement : Agence régionale de santé (ARS) : 19 032 €</p> <p>Pas d'autofinancement</p>	<p>2019.12/191</p> <p>Pas de GSU</p> <p>CTD du 13/03/2019</p> <p>Renouvellement de la convention 2019/2020</p>

Organismes	Action Période Prévisionnelle Territoire concerné	Description de l'action	Nombre de vacations / nombre d'ETP	Financements du projet Montant de l'aide précédente	Références des dossiers : - N° DI et- N° GSU Réunion CTD - Projet
<p>Centre hospitalier Valvert</p> <p>Statut : établissement public de santé</p> <p>Adresse siège social : 78 boulevard des libérateurs 13011 Marseille</p> <p>Nom du Président : madame Sylvie CARREGA</p> <p>Nom du correspondant : madame Laurence MILLAT (directeur)</p>	<p>Accès aux soins dans le domaine de la santé mentale</p> <p>Du 01/05/2020 au 30/04/2021</p> <p>Pôle 3 (11^{ème}/12^{ème} arrondissements de Marseille) et Pôle 8 (Aubagne/La Ciotat)</p>	<p>Le centre hospitalier Valvert propose cette action organisée en 6 vacations hebdomadaires réalisées par deux psychologues, un par territoire (ci-contre). Ils interviennent régulièrement dans l'ensemble des lieux d'accueil RSA, un certain nombre de MDS et de CCAS, le centre médico-psychiatrique (CMP) d'Aubagne et le pôle d'insertion d'Aubagne-La Ciotat.</p> <p>En ce qui concerne les résultats obtenus précédemment,</p> <p><i>Bilan final 2018, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - sur un total de 573 rendez-vous, 370 consultations ont été réalisées pour 122 BRSA accompagnés et répartis à part égale sur chaque territoire ; - 20 groupes de parole avec les BRSA et 13 groupes d'échange avec les travailleurs sociaux se sont tenus sur 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements de Marseille. <p>Sur les deux arrondissements marseillais, le public est orienté dans 60 % des cas vers les services hospitaliers de secteur, les 40 % restants étant adressés à des psychiatres libéraux. Sur Aubagne, 68 % des orientations ont concerné une prise en charge psychologique ou psychiatrique relevant majoritairement des services hospitaliers du secteur.</p> <p><i>Bilan intermédiaire 2019, couvrant la période du 01/05/2019 au 31/12/2019 :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - sur un total de 280 rendez-vous, 233 consultations ont été effectuées ; - arrondissements marseillais : 25 groupes de parole avec les BRSA et de 6 réunions d'appui technique ; - Aubagne : 13 séances de groupe de parole avec les BRSA et 2 groupes d'échange avec les travailleurs sociaux. Des séances collectives, ont été organisées ponctuellement dans des actions de remobilisation sociale du territoire. <p>En conséquence, les résultats de l'action sont satisfaisants.</p>	<p>6 vacations hebdomadaires correspondant à 0,6 ETP</p>	<p>Montant total de l'action (plan de financement de l'action) : 28 188 €</p> <p>Montant accordé année 2019/2020 : 15 500 € pour 6 vacations</p> <p>Montant proposé année 2020/2021 : 15 500 €</p> <p>Cofinancement : Agence régionale de santé (ARS) : 12 688 €</p> <p>Pas d'autofinancement</p>	<p>2020.2/29</p> <p>Pas de GSU</p> <p>CTD du 13/03/2020</p> <p>Renouvellement de la convention 2019/2020</p>

Organismes	Action Période Prévisionnelle Territoire concerné	Description de l'action	Nombre de vacations / nombre d'ETP	Financements du projet Montant de l'aide précédente	Références des dossiers : - N° DI et- N° GSU Réunion CTD - Projet
Centre hospitalier Edouard Toulouse Statut : établissement public de santé Adresse siège social : 118, chemin de Mimet -13917 Marseille cedex 15 Nom du Directeur Général : Monsieur Thierry ACQUIER Nom du responsable de l'action : Madame Léa LEMPEREUR	Action d'accès aux soins dans le domaine de la santé mentale Du 01/05/2020 au 30/04/2021 Pôle 1 (1 ^{ème} /5 ^{ème} /6 ^{ème} /7 ^{ème} arrondissements de Marseille) Pôle 2 (2 ^{ème} /3 ^{ème} arrondissements de Marseille) Pôle 4 (13 ^{ème} /14 ^{ème} arrondissements de Marseille) Pôle 5 (15 ^{ème} /16 ^{ème} arrondissements de Marseille et Septèmes-les- Vallons) Pôle 6 (Aix-Gardanne, Les Pennes- Mirabeau)	Le centre hospitalier Edouard Toulouse propose cette action pour 10 vacances hebdomadaires réalisées par l'équipe mobile liaison psychiatrie-précarité (EMLPP) sur les territoires ci-contre. Des permanences régulières se tiennent dans les lieux d'accueil RSA, pôles d'insertion, structures d'accueil d'urgence de jour et de nuit, MDS. L'équipe intervient aussi dans le cadre d'un partenariat établi avec les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) et le CCAS de Marseille. Le soutien aux équipes sociales est effectué lors des permanences ou à leur demande. En ce qui concerne les résultats obtenus précédemment : <i>Bilan final 2018 couvrant la période du 1^{er} mai 2018 au 30 avril 2019 :</i> – sur un total de 430 rendez-vous, 228 BRSA ont été accompagnés ; – une commission technique réunissant l'équipe de psychiatrie, le médecin du pôle d'insertion et les référents sociaux des 2 pôles d'insertion du centre-ville a été organisée avec une moyenne de 20 à 25 participants. Le diagnostic des situations rencontrées concerne à 35 % des psychoses, à 24 % des névroses, à 20 % des dépressions et à 15 % des troubles liés à des addictions. <i>Bilan intermédiaire 2019 couvrant la période du 1^{er} mai 2019 au 30 novembre 2019 :</i> – 133 BRSA ont été reçus et accompagnés dans le cadre des permanences et du suivi à la demande ; – 50 % du temps affecté à l'action est consacré au soutien des équipes sociales. – la structure a travaillé avec les 2 pôles d'insertion des quartiers nord pour instituer une permanence dans les MDS et renforcer les modalités de collaboration avec les lieux d'accueil. En conséquence les résultats de l'action sont satisfaisants.	10 vacances hebdomadaires correspondant à 1 ETP	Montant total de l'action : 334 626,06 € Montant accordé année 2019/2020 : 31 435 € pour 10 vacances Montant proposé année 2020/2021 : 31 435 € Autres cofinancements publics : Etat – agence régionale de santé : 303 191,06 € Pas d'autofinancement	2020.1/3 Pas de GSU CTD du 13/03/2019 Renouvellement de la convention 2019/2020
		TOTAL	26 vacances	76 439 €	

